



Résumé du rapport final - Programme de prévention du tabagisme du canton de Zoug 2016-2019 (kTPP2) :

De 2016 à 2019, le canton de Zoug a mené son deuxième programme cantonal de prévention du tabagisme qui s'inscrit dans le prolongement du premier. Les organisations partenaires ont permis d'atteindre des buts communs dans la prévention du tabagisme. Par exemple, 80 % des classes d'école sans fumeurs ayant participé au concours « Expérience non-fumeur » sont restées non-fumeuses par la suite (année scolaire 18/19).

Des avantages visibles à long terme

Les orientations ainsi que modèle d'efficacité du deuxième programme sont fortement basés sur la réalité du canton, sur le premier programme cantonal ainsi que sur les chiffres épidémiologiques existants. Dans ce contexte, des avantages à long terme ont été obtenus au cours des huit dernières années en prenant en compte, avec les mesures suivantes, des mêmes champs d'action et des mêmes objectifs :

- Les domaines d'action sont restés les mêmes et ont pu être traités durablement. Par exemple, les élèves d'écoles communales et professionnelles ont été continuellement exposés à des offres visant à retarder le début du tabagisme.
- La protection de la jeunesse a été promue de manière très variée : avec un monitoring lors de manifestations, en contrôlant la qualité dans les entreprises du secteur alimentaire et en proposant sur place des formations sur mesure. L'adaptation des offres aux besoins des multiplicateurs s'est révélée très efficace. De nouveaux achats tests ont été effectués dans des communes en réaction à l'offre de soutien financier du canton de Zoug.
- Les auto-évaluations et ateliers réguliers ont rencontré beaucoup d'intérêt et de bonne volonté ; les personnes concernées y ont participé de manière constructive. Dans l'ensemble, ces mesures ont permis de renforcer leur réseau et de favoriser les échanges et la collaboration.
- Les personnes impliquées dans la mise en œuvre ont fixé des objectifs réalistes et ont obtenu les effets escomptés. La grande majorité des buts ont été atteints. Pendant huit années, le programme est parvenu dans l'ensemble à des résultats réjouissants quant à l'utilisation des informations sur la prévention du tabagisme et aux actions menées auprès des groupes cible.

La poursuite du programme cantonal de prévention du tabagisme reste en suspens malgré son succès

Pendant huit années, la prévention du tabagisme dans le canton de Zoug a été appliquée avec succès, grâce à un programme systématique. Les avantages l'emportent sur la charge liée aux tâches administratives et au pilotage. La continuation d'un tel programme pour la prévention du tabagisme reste cependant en suspens.

L'ordonnance sur le Fonds de prévention du tabagisme (OFPT) de la Confédération est en effet en révision. Le canton du Zoug attend que l'Office fédéral de la santé publique décide définitivement de quelle manière les cantons pourront à l'avenir être soutenus

par le fonds de prévention du tabagisme. La plupart des mesures de prévention seront malgré tout appliquées, mais avec nettement moins de coordination, d'évaluation et de pilotage.